

Tableau des commandants de la garde suisse pontificale

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisses célibataires et catholiques. Pour leur admission, les candidats doivent présenter des certificats attestant leur origine, leur bonne conduite et leur dernier certificat scolaire. L'âge d'admission est de 17 à 25 ans : le sujet ne doit pas être de taille inférieure à 1.78 m. jouir d'une santé et complexion robuste et doit être exempt de tous les défauts physiques entraînant l'incapacité de servir dans les autres corps. Jusqu'aux caporaux, en commençant par les unités inférieures, les Gardes suisses sont équipés ; tandis que depuis le grade de sergent jusqu'au grade supérieur, chacun doit pourvoir à son uniforme. Du sergent major au simple soldat, on est tenu de loger dans la caserne. Le capitaine commandant est nommé par le St-Père, mais il doit être Suisse d'origine. La Garde suisse dépend du cardinal secrétaire d'Etat, elle assure le service à toutes les chapelles papales et à toutes les cérémonies. En temps de *Sede Vacante*, elle est sous les ordres du cardinal camerlingue.

Au quartier, la Garde suisse a une cantine administrée par le corps et tout y doit être vendu au meilleur marché possible. L'ordinaire est composé de deux repas ; au déjeuner on a le café et pain ; au dîner, soupe, viande et légumes. Le soir, chacun est libre de prendre son repas à la cantine ou en ville, s'il est libre ; les soldats, les caporaux et les sergents sont tenus à l'ordinaire, pour lequel on retient à chacun une cotisation mensuelle sur la solde. Le service ordinaire est réparti de façon que, sur trois jours, deux de liberté soient assurés à chaque garde.

Le commandant actuel, que le Pape Léon XIII nomma en 1901 pour succéder au comte de Courten, rappelé en Suisse pour d'urgentes affaires de famille, est le fils de l'ancien et brave colonel de la Garde, Léopold Meyer von Schauensee. Il porte également le même nom que son père et dispose sous le pontificat de Pie X d'une fonction toujours grandement honorable. Le baron Léopold Meyer de Schauensee est le 24^{ème} chef de la Garde suisse pontificale. Qu'elle puisse encore longtemps grandir et prospérer !

L. BAUME.

Garde suisse au Vatican.

restaient encore, ainsi que les vêtements qui ne leur étaient pas rigoureusement indispensables, étaient allés on à un rejoindre au mont-de-piété, les premières pièces dont ils s'étaient séparés, les souvenirs les plus intimes avaient suivi, non sans déchirements.

Mais si dur qu'avait été le dépeuillement, qu'étaient, pour le cœur aimant et dévoué d'Yvonne, les privations personnelles et le sacrifice d'objets chers, dès lors qu'il s'agissait de donner quelques adoucissements aux souffrances de son bien-aimé mari et de ramener en lui la vie qui s'en allait?... Rien, assurément, car ces sacrifices ne pouvaient entrer en ligne de compte et n'en méritaient même plus le nom.

Afin de pouvoir procurer à son cher malade, qui entrait enfin en convalescence, le consommé fortifiant ordonné par le médecin, M^{me} Lenorcy venait d'envoyer le petit Gauthier, muni d'une lettre signée d'elle, porter son alliance en gage.

Pierre avait voulu lui-même fabriquer cette alliance, elle était de force à lutter de durée avec la vie la plus longue ; mais qu'importait à la courageuse jeune femme de se séparer aussi du béni souvenir, puisque cela

Tableau des commandants de la Garde suisse pontificale

	Années de service	Lieu et date de la mort
1. Gaspard von Silinen (I)	1505-1517	Août 1517 à Rimini.
2. Marc Røst	1517-1524	Juin 1524 à Zurich.
Gaspard Røst, remplaçant.		
3. Gaspard Røst	1524-1527	6 mai 1527 à Rome.
4. Gaspard-Léon von Silinen (II)	1544 1546	16 juillet 1546 à Rome.
5. Jost von Meggen	1548-1559	17 mars 1559 à Lucerne.
6. Gaspard-Léon de Silinen (III)	1559-1564	16 juillet 1564 à Rome.
7. Jost Segesser	1565-1592	8 juin 1592 à Florence.
8. Stephan-Alex. Segesser	1592-1628	1629 (?)
9. Nicolas von Fleckenstein	1629 1640	10 mars 1640.
10. Jost von Fleckenstein	1640 1652	26 juin 1652 à Rome.
11. Jean Rodolphe Pfyffer, d'Altishofen	1652-1656	5 décembre 1657 à Rome.
12. Louis Pfyffer, d'Altishofen	1657 1686	13 juin 1686 à Rome.
Placide Mayer		
13. François Pfyffer, d'Altishofen	1688	Démission.
14. Jean-Gaspard Mayr von Baldegg	1686 1696	13 mars 1696.
(1705-1712 vacant)		
15. Jean-Conrad Pfyffer, d'Altishofen	1696 1705	1705.
16. François-Louis Pfyffer, d'Altishofen	1712-1727	21 juillet 1727.
17. Jost Ignace Pfyffer, d'Altishofen	1727-1754	Démission.
18. François-Louis Pfyffer	1754-1792	1792 à Rome.
19. Charles Pfyffer	1792 1798	Révolution.
20. Martin Pfyffer	1803-1834	9 octobre 1834.
21. X.-Leodegar Meyer von Schauensee	1834 1847	Démission.
22. Alfred baron von Sonnenberg	1848-1859	Rome.
23. Louis comte de Courten	1861-1878	Démission.
24. Léopold baron Meyer von Schauensee	1878-1901	Démission.
	1901-	

Une chasse à l'orang-outang

Lorsque nous admirons, dans les jardins zoologiques ou dans les grandes ménageries, de superbes échantillons de fauves, nous soupçonnons fort peu les dangers auxquels se sont exposés les vaillants explorateurs qui les ont capturés. Car s'il est périlleux de chasser les animaux féroces, plus périlleux encore est de s'en emparer vivants.

L'expédition tragique et sanglante dans laquelle M. Charles Mayer, l'intrepide agent du *Melbourne Zoological Garden*, faillit trouver la mort, il y a quelques mois à peine, et dont nos lecteurs liront tous les péripéties dans le récit qui suit, est la chose la plus mouvementée et la plus dangereuse qu'il ait jamais faite dans sa longue carrière d'explorateur.

lui permettait de donner un peu de bien-être à son cher mari ?

N'eût-elle pas été incomparablement plus à plaindre, si la mort était venue rompre l'union symbolisée par cet anneau d'or ?.....

Aussi, malgré tout, son cœur était-il joyeux aujourd'hui ; car, pour la première fois depuis sa chute, son mari avait pu se lever et essayer ses forces de convalescent, en faisant quelques pas dans la mansarde. Pierre lui-même, malgré leur dévouement si absolu, se sentit moins triste en voyant tant d'intime satisfaction sur le visage d'Yvonne.

— Je ne songerais pas à me plaindre si nous ne devions rien, dit-il en réponse au regard de la jeune femme qui l'observait anxieuse. La misère seule ne m'effrayerait pas pour moi, mais n'avoir rien, et ne pas même entrevoir la facilité de se libérer, quel supplice !.....

— Mon cher ami, ce n'est ni le jour ni l'heure de parler de cela, interrompit-elle avec autorité. Remercions tout d'abord Dieu de t'avoir conservé à notre affection. Puis fortifie-toi et ensuite allons au plus pressé ; les enfants grandiront, avec le temps je t'affirme que nous arriverons à solder tout

Voici comment elle est décrite dans le *Globe Trotter* :

Meurs des orangs

M. Mayer avait été informé que deux énormes ourangs-outangs vivaient dans les environs de Sikip (île de Bornéo). Comme il désirait depuis longtemps posséder des spécimens de ces animaux, il se mit immédiatement en route, accompagné de trois chefs dayaks.

La première étape sur le fleuve Landack conduisit la vaillante petite troupe à un village nommé Krewyap. Le rivage, à cet endroit, était infesté de crocodiles qui, la nuit, venaient rôder autour des bateaux. Deux furent tués à l'aide de balles explosibles, ce qui produisit un excellent effet sur les indigènes et fut le signal de réjouissances dans le village pendant toute une journée.

M. Mayer arriva à Sikip après douze jours

ce que nous devons ! Et lors même que nous ne parviendrions pas à nous acquitter, ni légalement, ni consciencieusement, ce qui importe le plus, tu sais bien que nul n'a droit de rien nous réclamer désormais. Alors pourquoi te tourmenter ainsi ? C'est du temps perdu. Promets-moi donc de ne plus le faire, tu me dois bien cela.

— Oui, ma chère Yvonne, je te dois bien cela et beaucoup plus encore !.... Crois bien que s'il me tarde tant de retrouver des forces et du travail, c'est que j'ai hâte de te rendre un peu de l'affectueux dévouement dont tu m'as entouré.

Et changeant de sujet de conversation il reprit en regardant dehors à travers les carreaux :

— Comme il neige !..... Où donc est Gauthier ?..... La classe doit être finie, il me semble ; il devrait être de retour.

— Sans doute, il ne tardera pas à rentrer, je suppose. Je lui ai donné une commission à faire en sortant du collège, ne prévoyant pas que le temps serait si mauvais.

(A suivre.)